



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 23/ONDH/2017
(Séance publique)

Le 07 **novembre 2017 à 10 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de l'ONDH, sis à Angle avenue Allal Al Fassi et avenue des FAR, Hay Ryad- Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux **Prestations d'appui logistique, d'accueil, de sécurité et de nettoyage au profit l'ONDH en deux (02) lots.**

Lot 1 : Appui logistique, accueil et sécurité ;

Lot 2 : Nettoyage.

NB : le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (**PME**)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'ONDH, sis au Complexe Administratif et Culturel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation, Immeuble A2, Avenue Allal Al Fassi, Madinat Al Irfane, Hay Riyad - Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et l'adresse électronique suivante : www.ondh.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- **Lot N° 1 : huit mille dirhams (8000,00 DH) ;**

- **Lot N° 2 : cinq mille dirhams (5000,00 DH) ;**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- **Lot 1** : cinq cent deux mille six cent sept Dirhams et 29 cts TTC (**502 607,29 DH**).

- **Lot 2** : trois cent vingt trois mille sept cent soixante treize Dirhams et 26 cts TTC (**323 773,26 DH**).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;

- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 10,11, 12 et 13 du règlement de la consultation.

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 Di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces complémentaires prévus dans l'article 4 de l'arrêté précité et dans l'article 11 du règlement de la consultation.